

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

G/AG/2/Add.1

16 octobre 1995

(95-3095)

Comité de l'agriculture

Original: anglais

## LISTE DES "EXPORTATEURS IMPORTANTS" AUX FINS DES PRESCRIPTIONS DE NOTIFICATION CONCERNANT LES ENGAGEMENTS EN MATIERE DE SUBVENTIONS A L'EXPORTATION

### Addendum

La liste ci-après des "exportateurs importants" qui doivent fournir chaque année des données sur leurs exportations totales sous la forme du tableau ES:2 a été établie par le Président du Comité de l'agriculture conformément au paragraphe iii) des prescriptions de notification concernant les engagements en matière de subventions à l'exportation (G/AG/2, page 24):

<u>Groupe de produits</u>	<u>Exportateurs importants</u>
Blé et farine de blé	Australie
Céréales secondaires	Argentine
Riz	Pakistan, Thaïlande
Graines oléagineuses	Argentine, Brésil, Etats-Unis
Huiles végétales	Argentine, Indonésie, Malaisie, Philippines
Tourteaux	Argentine, Etats-Unis
Sucre	Australie, Cuba, Thaïlande
Beurre et huile de beurre	Nouvelle-Zélande
Lait écrémé en poudre	Nouvelle-Zélande
Fromages	Nouvelle-Zélande
Autres produits laitiers	Nouvelle-Zélande
Viande bovine	Australie, Nouvelle-Zélande
Viande porcine	Canada
Viande de volaille	Thaïlande
Viande ovine	Australie, Nouvelle-Zélande
Fruits	Chili, Costa Rica, Etats-Unis, Honduras, Philippines
Légumes	Etats-Unis
Tabac	Etats-Unis, Zimbabwe
Coton	Australie, Etats-Unis, Pakistan

Note: Les notifications annuelles sous la forme du tableau ES:2 devraient, selon qu'il sera approprié, inclure les exportations de tout produit entrant dans le groupe de produits pertinent spécifié au paragraphe iii), page 24, du document G/AG/2.